

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

L'UDERE célèbre les 10 ans du magistrère d'Ali Bongo Ondimba

POUR sa nouvelle sortie officielle, l'Union démocratique et républicaine (UDERE) a également salué la vision politique du chef de l'Etat.

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

"Vaut mieux tard que jamais", dit la maxime populaire. Ainsi pourrait-on commenter la nouvelle sortie, le week-end écoulé à son siège sis à Essassa dans la commune de Ntoum, depuis sa légalisation, de l'Union démocratique et républicaine (UDERE), un parti de la majorité sociale et républicaine pour l'émergence. Les membres de l'UDERE ont profité de cette rencontre pour saluer les décisions prises par Ali Bongo Ondimba depuis son accession à la magistrature suprême en 2009.

Après un regard dans le rétroviseur, M. Boussougou Moumbamba, secrétaire permanent de cette formation, a réaffirmé l'engagement de l'UDERE à soutenir le premier magistrat gabonais s'il se représente à l'élection présidentielle de 2023.

Pour sa part, Victor Missanda, le président du parti, n'a pas manqué de féliciter Ali Bongo Ondimba pour l'érection de la Zone économique à régime privilégié de Nkok (ZERP). Ce dernier est d'avis que la ZERP de Nkok impulse le développement de la zone et partant du Gabon tout entier.

Pour joindre l'utile à l'agréable, les partisans de l'UDERE ont dégusté à titre symbolique le gâteau d'anniversaire marquant la décennie d'Ali Bongo Ondimba à la tête du Gabon.



Photo: YFI

Le président de l'UDERE Victor Missanda et ses partisans sablant le champagne pour les 10 ans de magistrère d'Ali Bongo Ondimba.

Oyem : les "Pdgistes" effectuent leur rentrée

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

SUR orientation du secrétaire exécutif du Parti démocratique gabonais (PDG), les militants et sympathisants de la province du Woleu-Ntem, ont effectué, hier dimanche 17 novembre, leur rentrée politique 2019-2020, à la maison dudit parti, sise au quartier Peloton d'Oyem.

Une rencontre au cours de laquelle les différents secrétaires départementaux (Haut-Ntem, le Haut-Como, le Ntem et Woleu) ont dressé les rapports d'activités et du séminaire de renforcement des capacités tenues au sein de leurs circonscriptions politiques. Seule la représentante du parti au pouvoir dans le département de l'Okano (Mitzic), a brillé par son absence de ce rendez-vous pédagogique.

Les travaux de ces assises ont été dirigés par le secrétaire provincial du PDG, Célestin Edzo Messale. Les différents porte-étendards du PDG ont dressé, pour la circonstance, le résumé des réunions tenues à Bitam, Minvoul, Medoune et Oyem, en vue, non seulement, du renforcement des capacités managériales des responsables des structures de base, mais également, permettre aux cadres provinciaux du parti des masses, d'être opéra-



Photo: PME

Les secrétaires départementaux et fédéraux du PDG dans le Septentrion.

tionnels et efficaces sur le terrain en vue de la vie du parti et des échéances à venir.

Le séminaire était axé sur les thématiques : "Comment diriger une réunion politique de la fédération ?" et sur le "Style de travail et représentation de l'image du PDG". Une formation qui était destinée, en partie, aux secrétaires et délégués fédéraux de l'UFPDG et de l'UJPDG du Septentrion.

Les secrétaires fédéraux ont été, pour la cir-

constance, instruits de certains principes à la base : l'esprit de cohésion et l'harmonie à la fédération, respect des instances dirigeantes du parti, combat contre la duplicité. A cela s'ajoute le découragement et la perte de confiance de certains militants face aux enjeux de l'heure.

Autrement dit, "le militant discipliné peut être reconnu à travers son langage, son comportement et ses actes", a indiqué Michel Effoulou Bengono, porte-parole du département du Ntem. En somme, les militants et sympathisants PDG du Septentrion ont réaffirmé, à travers cette rentrée politique, leur indéfectible attachement à la vision politique du président, Ali Bongo Ondimba.

La Semaine

Vous avez dit devoir d'exemplarité ?

LA Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite (CNLCEI) a lancé, lundi dernier, une campagne de sensibilisation sur la déclaration des biens à l'endroit des agents de l'Etat. Cette initiative va constituer le principal sujet de la présente chronique.

Rappelons toutefois que la semaine qui s'est achevée hier a connu plusieurs événements. Dont : la prestation de serment des nouveaux membres du gouvernement devant le président de la République ; la visite officielle en France du président de l'Assemblée nationale, Faustin Boukoubi,

mission au cours de laquelle il a eu un entretien en tête-à-tête avec son homologue français, Richard Ferrand ; tout comme la 20e session du Comité des chefs de police d'Afrique centrale (CCPAC).

Revenant à la campagne de sensibilisation initiée par la CNLCEI, il faut souligner que celle-ci s'inscrit dans le cadre de la loi : "Tout dépositaire de l'autorité de l'Etat est astreint à l'obligation d'établir une déclaration de ses biens avant son entrée en fonction, tous les trois ans, pendant la durée de celle-ci et au moment de la cessation de ladite fonction".

Cette sensibilisation permettra de savoir qui doit faire sa déclaration et ce que prévoit la loi en cas de non-déclaration. Cette initiative de Nestor Mbou, président de la CNLCEI, et ses collègues, est venue ressasser le scepticisme de nombreux Gabonais quant au respect de la loi dans cette matière. Alors que des sanctions sont prévues à l'encontre des agents réfractaires. Notamment : "la démission d'office de l'emploi ou de la charge ; la condamnation à l'amende ; la confiscation de biens ; et l'emprisonnement".

Mais qui se souvient d'un dépositaire

de l'autorité de l'Etat ayant refusé de se soumettre à cette loi, qui a écopé d'une sanction ?

A l'occasion du lancement de cette campagne, le Premier ministre Julien Nkoghe Bekale, qui l'a présidée, s'est engagé à amener les membres de son équipe à faire leurs déclarations de biens. Prouvant par là même que lui et eux, et pourtant astreints au devoir d'exemplarité, ne l'avaient pas encore fait. Ce qui est sans doute de nature à affaiblir l'autorité de la CNLCEI.

ONDOUBA'NTSIBAH